



## Association Belge des Amis de Saint Jacques de Compostelle asbl

Siège social : 59 Rue du Villez, B-5060 VELAINE-sur-SAMBRE

Notre site : [www.st-jacques.be](http://www.st-jacques.be)

e-mail : [amis@st-jacques.ws](mailto:amis@st-jacques.ws)

TVA : BE0432 540 222

### **BULLETIN D'INSCRIPTION A LA BIBLIOTHEQUE**

Titre	Mr * Mme * Mlle * .....
Nom	
Prénom	
Adresse	
Cpost. – Localité	
Date naissance	
Tél./Fax	
E-Mail	
Profession	
Membre Association	OUI / NON - Num. Ident ..... Membre année .....
Date/Signature	



## **REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE**

### **Article I. Heures d'ouverture**

La bibliothèque est ouverte un mercredi après-midi par mois de 14h00 à 17h00.

La liste des jours est reprise en fin de ce règlement pour l'année 2014.

### **Article II. Conditions d'accès**

La bibliothèque est accessible à tous. Tout lecteur ou emprunteur doit se conformer au présent règlement dans ses conditions générales et particulières. La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation de ce règlement.

§1 La consultation sur place est gratuite et est accessible à tous (membres de l'association et non-membres de l'association)

§2 Le prêt des livres à domicile est soumis aux conditions reprises à l'article IV.

### **Article III. Inscription**

Tout emprunteur devra obligatoirement remplir au préalable un bulletin d'inscription. Aucune dérogation ne sera accordée. L'inscription des mineurs engage l'unique responsabilité de leurs parents et/ou responsables.

### **Article IV. Conditions de prêt**

**Pour les membres de l'association** en règle de cotisation, le prêt est gratuit pour une durée de 1 mois.

**Pour les non-membres**, le prêt est soumis à une indemnité de 1 €uro par livre et pour 1 mois.

Certains ouvrages (rares ou plus édités) sont soumis à une caution de 10 €uros pour le prêt à domicile

Le lecteur peut emprunter au maximum cinq livres simultanément.

La durée du prêt à domicile est de 1 mois maximum en fonction des jours d'ouverture.

Le lecteur remettra les livres soit au local de la bibliothèque, soit aux responsables de la bibliothèque lors de nos réunions mensuelles à Jette.

### **Article V. Prolongation et gestion des retards**

Une seule prolongation peut-être obtenue sur simple demande, soit par courriel, soit par téléphone au responsable (voir la liste des responsables en fin de ce règlement).

Le livre en prêt depuis plus d'un mois et pour lequel aucune demande de prolongation n'a été introduite sera automatiquement considéré en rappel et sera soumis à une indemnité de 2 €uros par mois de retard.

### **Article VI. Respect du livre**

Le lecteur doit prendre grand soin des livres qui lui sont prêtés, il ne peut y faire aucune annotation et il ne peut les confier à des tiers sous aucun prétexte.

Tout ouvrage détérioré ou perdu sera remplacé, dans la même édition, aux frais du seul lecteur responsable. A défaut de pouvoir remplacer le livre, une indemnité sera demandée au lecteur en fonction du prix du livre.

### **Article VII. Changement d'adresse**

En cas de changement d'adresse, le lecteur est prié d'en avertir au plus tôt les responsables de la bibliothèque.

Lu et approuvé,  
*Pour l'Association,*

.....

Le .....

Lu et approuvé,  
*Le lecteur,*

.....

Le .....



# Association Belge des Amis de Saint Jacques de Compostelle asbl

Siège social : 59 Rue du Villez, B-5060 VELAINE-sur-SAMBRE

Notre site : [www.st-jacques.be](http://www.st-jacques.be)

e-mail : [amis@st-jacques.ws](mailto:amis@st-jacques.ws)

TVA : BE0432 540 222



## Association Belge des Amis de Saint Jacques de Compostelle asbl

Siège social : 59 Rue du Villez, B-5060 VELAINE-sur-SAMBRE

Notre site : [www.st-jacques.be](http://www.st-jacques.be)

e-mail : [amis@st-jacques.ws](mailto:amis@st-jacques.ws)

TVA : BE0432 540 222

### ADRESSE DE LA BIBLIOTHEQUE

Centre Public d'Action Sociale - Le Roeulx  
Faubourg de Binche, 1  
**7070 LE ROEULX**

### HORAIRE D'OUVERTURE EN 2014

Dates	Responsables
Mercredi 15 janvier 2014	Francis HIFFE – Pierre GENIN
Mercredi 12 février 2014	Francis HIFFE – Pierre GENIN
Mercredi 12 mars 2014	Francis HIFFE – Pierre GENIN
Mercredi 16 avril 2014	
Mercredi 14 mai 2014	
Mercredi 18 juin 2014	
Mercredi 20 août 2014	
Mercredi 10 septembre 2014	
Mercredi 15 octobre 2014	
Mercredi 12 novembre 2014	
Mercredi 17 décembre 2014	

### RESPONSABLES BIBLIOTHEQUE

#### Membres du CA

Pierre GENIN	071 / 740 121	<a href="mailto:pierregenin@skynet.be">pierregenin@skynet.be</a>
Francis HIFFE	010 / 417 216	<a href="mailto:Francis.hiffe@gmail.com">Francis.hiffe@gmail.com</a>
Bernard DEFOSSE	010 / 657 221	<a href="mailto:nanard.def@gmail.com">nanard.def@gmail.com</a>

#### Autres bénévoles (à partir du 15 mars 2014)

Jacques FASTREZ	065 / 841 134	<a href="mailto:fastrez.jacques@skynet.be">fastrez.jacques@skynet.be</a>
Philippe GUERLINZE	067 / 214 657	<a href="mailto:phil.guerlinze@skynet.be">phil.guerlinze@skynet.be</a>
Pierre SWALUS	081 / 634 265	<a href="mailto:pierre.swalus@verscompostelle.be">pierre.swalus@verscompostelle.be</a>

